



Génocide au Rwanda : l'IRCGN et l'OCLCH mobilisés en amont du procès d'assises

- Par la rédaction du site UNPJ - Unité nationale de police judiciaire
- Publié le 23 octobre 2025, mis à jour le 27 octobre 2025

Des experts de l'Institut de recherche criminelle et de l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité et les crimes de haine se sont rendus au Rwanda pour épauler magistrats et enquêteurs dans les investigations concernant le génocide des Tutsi en 1994.

Des experts de L'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) ont été déployés au Rwanda pour modéliser en 3D, au moyen de drones, des sites du génocide des Tutsi en 1994.

Leurs compétences ont été particulièrement utiles pour surmonter l'une des difficultés techniques : un terrain au relief marqué par des collines.

L'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité et les crimes de haine (OCLCH) a apporté son appui afin de faciliter la compréhension dans le déroulé des faits. Aux côtés des directeurs d'enquête, l'OCLCH a ainsi missionné sur le terrain son géomaticien attitré. Le géomaticien conçoit et produit notamment des cartes géographiques numériques.

L'IRCGN et l'OCLCH, deux unités de l'UNPJ, ont donc participé aux travaux de cartographie au Rwanda. Cette mission a vocation à éclairer les magistrats et les enquêteurs lors de l'instruction et durant le procès d'assises à venir.